



Association pour le Développement de l'Aluminium Anodisé ou Laqué

L'ADAL certifie que la société :

ALUMINIUM FRANCE EXTRUSION

Route de Tonnerre – Germigny – BP 65
89600 Saint-Florentin – FRANCE

Certificat n° QL-033

Pour la **ligne verticale** de son installation située à la même adresse,

Respecte les exigences du Référentiel de certification **QUALILAUQUAGE®** dont le programme de certification se trouve sur le site Internet de l'ADAL et est autorisée à utiliser la marque et le logo **QUALILAUQUAGE®** pour le procédé de traitement et de thermolaquage de l'aluminium répondant à la certification **QUALILAUQUAGE®**.

La certification **QUALILAUQUAGE®** répond aux prescriptions de la norme NF P 24-351 et de la norme NF EN 12206-1.



Qualilaquage®

Traitement de surface
de l'aluminium

Certifié

Date de certification initiale : 13/01/2023

Date de fin de validité du certificat : 31/12/2023

Paris, le 13 janvier 2023

Mélanie Grammaticopoulos
Déléguée Générale de l'ADAL

*Ce certificat est nominatif et ne peut être transféré à un tiers. Seule l'ADAL, organisme certificateur accrédité par le COFRAC, est habilitée à distribuer la marque **QUALILAUQUAGE®**. Un droit d'usage de la marque par les concepteurs et fabricants peut être obtenu, sous réserve du respect des conditions d'obtention et d'utilisation.*



ACCREDITATION
N° 5-0008
PORTÉE
DISPONIBLE SUR
WWW.COFAC.FR

Association déclarée de la loi du 1^{er} juillet 1901

17, rue de l'amiral Hamelin 75116 PARIS – Tél. : 33 (0)1 45 05 70 80

Siteweb : www.adal-aluminium.fr - Email : contact@adal-aluminium.fr